

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



- **L'ABBÉ VORAGE** : épisode 6 de la **visite du cimetière** par *Mémoire au Village*
- **RECETTE DE SAISON** : Velouté de **potimarron** par Vincent
- **MÉMOIRE** : la **société de secours mutuel** des Molières et Boullay-les-Troux



4-8 Retour sur images

10-11 Travaux

12 Conseil municipal du 7 décembre

14-15 À DÉTACHER : Le TàD Vallée de Chevreuse

16-18 Le cimetière des Molières, épisode 6

20-21 Recette, et poésie... par Vincent Vicente

22-23 MÉMOIRE : une société de secours mutuel

24-25 Infos diverses

26 Mots-croisés, par Claude Guillemain



Le bulletin municipal des Molières est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression
selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
Secrétariat de rédaction : **Anne-Sophie MATIAS**

Ont participé également à ce numéro :
Emmanuelle PERRELLON, Frédérique PROUST, Guillaume ESPINOSA, Marc PRABONNAUD,
Morgane BELIN, Armelle MACQUET, Jacques PEZOT, Pierre PRUNET, Claude GUILLEMIN,
Vincent VICENTE, Jeannik MARCAULT, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles
de ce bulletin, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.



N°146
Imprimé sur papier
Coral Book White



La crise sanitaire débutée l'année dernière ne pouvait que nous inspirer pour souhaiter une belle année 2021. Les mots que j'ai choisis sont dans le texte ci-contre, et j'y ajouterais : "**Oui, nous pouvons faire mieux !**"

Ce bulletin municipal en est une fois de plus le témoin. Celui de nos efforts, de nos richesses et talents, de nos projets.

À la une, l'image que je retiendrai de 2020. Cela pouvait être la distribution de masques tissus, tellement nous fûmes fiers d'être précurseurs dès le début du mois d'avril. Bertrand Gachot, infectiologue habitant la commune, nous a rudement bien aidés. Nous avons pu recommander ainsi le masque dans les lieux clos dès le mois de mars.

J'ai préféré pourtant l'image d'une rencontre entre écoliers et enfants polyhandicapés des établissements des "Tout-Petits" aux Molières. En 2020, c'est aussi la création de cette classe dédiée à ces enfants, au coeur de notre école. Voilà parmi les interdépendances une rencontre qui nous rappelle que nous sommes du même monde, et que **l'humanité n'est pas un concept, mais une pratique.**

Dans ce bulletin, beaucoup de place à la mémoire, avec les récits de Jacques Pezot et Pierre Pruneta.

Retour aussi d'une bonne recette de Vincent Vicente, et des infos vous permettant d'utiliser les véhicules de Transport à la Demande (TàD).

Diverses infos enfin, et des invitations pour le nouveau "Café du samedi" en janvier et le "Café Grainothèque" en février. Belle année à vous,

Yvan LUBRANESKI

Maire des Molières

Vice-Président des Maires Ruraux de France

Interdépendances

La circulation d'un virus nous apprend sur nos interdépendances.

Ta bonne santé peut dépendre de la mienne, qui que tu sois, à l'autre bout du monde.

Cela nous apprend sur la puissance de nos liens et la porosité de nos frontières, de nos murs, parfois imaginaires.

Cela nous invite à rechercher des modes d'organisation construits sur la proximité, mais de proche en proche, jamais dans le repli sur soi, interdépendants tels la nature composée d'écosystèmes qui interagissent entre eux.

Dans notre course folle, le vain rêve de richesse infinie et de pouvoir sans limite peut finir en cauchemar. Nous sommes alertés sur les interactions positives qu'il est urgent de construire entre nous chaque jour.

Nous sommes chacun une partie de la solution. Ne croyons pas que tout nous échappe.

C'est peu de dire que nous n'avons pas aimé 2020, mais rien ne permet d'envisager mieux 2021 si nous ignorons encore longtemps le pouvoir entre nos mains de donner du sens à nos actes pour construire ensemble un écosystème humain.





14 novembre - 7 décembre : Expo photos "Hors les murs"

De belles photos réalisées par les membres du **Photo-Club des Molières** sur le thème "Envie de Grand Air", ont été exposées à travers le village, autour des commerces, de la place de la maire, de l'espace culturel & associatif et du Paradou.

Ce fut la deuxième expo du genre en cette année 2020...

11 novembre : Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 et de toutes les guerres

Discours d'Yvan Lubraneski, maire des Molières *(seul le prononcé fait foi)*

"C'est une fois de plus, cette année 2020, que cet hommage a lieu dans des conditions bien particulières liées à notre combat contre une maladie, la covid-19, et nous n'en oublierons pas pour autant les autres maladies.

Nous saluons fraternellement celles et ceux qui ne sont pas avec nous aujourd'hui autour du Monument aux Morts :

Les représentants des Associations d'Anciens Combattants, les représentants de la brigade de Gendarmerie de Limours et du Centre d'Incendie et de Secours de Limours,

Une partie des élus des Molières, anciens et nouveaux, les habitants et les enfants du Conseil Municipal des Enfants des Molières, qui nous ont délégué l'un d'entre eux pour porter le drapeau.

Deux membres du Conseil des Sages sont là aussi pour nous accompagner.

De nos aînés à nos enfants, la commune n'oublie personne, au quotidien. Les uns écriront aux autres d'ailleurs pour Noël, c'est une belle initiative du Conseil Municipal des Enfants.

Le 11 novembre, jour de recueillement de notre nation entière pour nos Morts pour la France, dont j'égrainerai les noms dans un instant, ce jour de recueillement de notre nation entière pour nos Morts pour la France et pour les valeurs de la République, suscite en moi du fond de ma colère les mots les plus courts.

Récemment nous avons parlé de l'une de nos valeurs, la laïcité, mais nous n'en oublierons pas pour autant nos autres valeurs. Liberté, égalité, Fraternité.

Les discours passent mais leur portée éducative semble bien insuffisante. Aussi, croyant à l'action politique concrète, impliqués que nous sommes ici au service de nos concitoyens et des valeurs qui nous fondent, je voudrais réduire mon discours afin de laisser du temps pour réfléchir à l'action, nos actions, vos actions, au quotidien.

Et marteler que ces valeurs fondatrices, Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité, marteler qu'elles ne survivront que par un combat quotidien qui ne cède pas un millimètre sur leurs principes.

Cela suffit !

Ne cédon plus un millimètre sur ces valeurs, ou nous basculerons dans un monde qui nous livre aujourd'hui l'échantillon épouvantable de son inhumanité."



Décembre : pendant ce temps à la Maternelle

Toutes sortes d'**ateliers manuels** participent de l'éveil de nos enfants à la maternelle, tant sur le temps scolaire que sur le temps périscolaire, pendant lequel **Nathalie et Corinne** forment un duo particulièrement inventif.

S'adaptant aussi à l'actualité et à nos promenades, certaines de leurs oeuvres étaient visibles de l'extérieur.



Mi-décembre :

Confection puis vente des **Couronnes de Noël** au profit de la **Caisse des écoles**

Dans la bonne humeur et le respect des gestes barrières, les bénévoles et parents de la Caisse des écoles ont pu déroger au confinement pour préparer les traditionnelles couronnes de Noël vendues **au profit des activités de nos écoliers** financées par la Caisse des écoles, même si certaines d'entre elles ont dû être reportées.

Vous étiez au rendez-vous pour acheter la vôtre les 12 et 13 décembre à proximité de la boulangerie et de l'épicerie des Molières, alors, **un grand merci !**



11 décembre : Spectacle de Noël des enfants

La période covid-19 et son lot de traumatismes nous incite à redoubler d'attention aussi pour nos enfants, et si le traditionnel spectacle de Noël ne pouvait avoir lieu au Paradou, c'est par classes que les enfants ont pu découvrir à l'école le talentueux **jongleur et conteur Vincent de Lavenère**, sélectionné par Frédérique Proust qui leur a remis, avec Sylvie Tréhin, leurs sachets de confiseries toujours convoités.



16 décembre : Mise en place d'un groupe de travail départemental pour la ruralité

C'est aux Molières que s'est installé ce nouveau format d'action pour les territoires ruraux. Les Molières fait résolument partie de cette ruralité au vu des critères de densité de population définis par l'État, même si notre situation est bien moins isolée que d'autres villages de l'Essonne.

Animé par le **Sous-Préfet** délégué, M. Christophe Deschamps, ce groupe de travail réunit les représentants d'**associations d'élus** (Yvan Lubraneski, maire des Molières et Président des **Maires Ruraux de l'Essonne**, Carine Houdouin, maire de Richarville, Grégory Courtas, maire de Pussay, Francisque Vigouroux, maire d'Igny et Président de l'**Union des Maires de l'Essonne**, Xavier Bionne, maire de Mondeville, et Jean Perthuis, maire de Valpuiseaux), le Président délégué du **Département de l'Essonne** et maire de La Forêt-Sainte-Croix, Guy Crosnier, les représentants de la **Région Île de France** dont Isabelle David et Claire Volatier, et les fonctionnaires dédiés de la **Direction Départementale des Territoires**.

Plusieurs pistes d'actions ont déjà pu être définies autour de l'accès aux services publics en proximité, les nouvelles formes, espaces de travail et tiers-lieux, la meilleure répartition de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (DETR).



17 décembre : Le Conseil Municipal des Enfants actif autour de Noël

L'une des trois commissions du Conseil Municipal des Enfants a réalisé pour nos aînés un **livret de jeux et recettes**, glissé dans leur colis de Noël, dont nous recevons actuellement les résultats.

Pendant ce temps, les deux autres commissions ont fait une promenade en compagnie d'Yvan Lubraneski, maire, et Guillaume Espinosa, conseiller délégué à la jeunesse, pour parer de **noeuds rouges** le mobilier urbain du coeur de village.



17 décembre : zoom Parcours Découverte : le jardin avec Bruno

Le Parcours Découverte, le jeudi après-midi, parmi les bénéficiaires de l'emploi du temps original des écoliers dans notre village, regorge d'**activités** dont un **bilan** est envoyé régulièrement aux parents. Ce jour-là, à l'abri du froid, c'est en compagnie de **Bruno**, notre Agent de Surveillance de la Voie Publique, qui a aussi la "casquette" d'animateur de l'atelier jardin, que nous avons troublé un instant des enfants bien appliqués.



18 décembre : le Père Noël dans le village

Une proposition bénévole du **Centre équestre des Molières** est tombée à pic pour animer cette première matinée de vacances, mais la pluie aussi !

De nombreux enfants avaient tout de même noté le rendez-vous et ont pu poser avec le Père Noël et bénéficier de quelques **papillotes de chocolat** et **clémentines** offertes par Thibault et distribuées par Frédérique.



Centre Équestre des Molières

- Pratique classique de l'équitation : dressage, saut d'obstacles, cross.
- **Activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...

- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements**

+ d'infos : **01 60 12 22 21** contact@equitation-molieres.com



Décoration d'intérieur - Home-Staging
 Expertise Feng Shui

Aurélié Hamers

www.bulles-et-cocon.fr 06.07.04.18.38

TAXIS

Mr. Luis De Sousa

4 rue de Boullay
 91470 Les Molières

Toutes distances
 Conventionné Sécurité Sociale
 Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15

01 60 12 52 99

Jean-Luc SER

Photographie



(Photographe mairies des Molières, Limours, Forges, CCPL...)
 Mariages et cérémonies
Nouveau: Transfert de vos négatifs couleur et NB sur clé USB
 Retrait des rayures et défauts

Jeanlucser@yahoo.fr



R L E
ELECTRICITE GENERALE
 4, Rue de la Janvierie
 91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
 Port: 06.08.68.69.01
 Mail: rle.elec@gmail.com



Eon-Brunetti ASSURANCES

Toutes assurances particuliers & professionnels

158, Avenue du Maine
 75014 Paris
 01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34

10, rue de Gometz
 91470 Les Molières
assurances-eon-brunetti.fr



↑ Espace Sportif Couvert

La quasi-totalité des travaux ont été réceptionnés, et l'**Espace Sportif Couvert va pouvoir ouvrir ses portes**.

Il est notamment très attendu par les membres du Tennis-Club des Molières.

Quelques éléments de confort ont pu être financés, notamment le système d'**utilisation par code personnel des courts intérieurs et extérieurs**, grâce à l'apport de 100 000 € par la FFT.



Livraison des 4 nouveaux logements sociaux ↑

Leur conception avait été décalée par rapport au reste du nouveau lotissement de l'allée des deux chênes. Les entreprises ont maintenant achevé l'ouvrage réalisé pour le compte de **SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement)** qui a procédé à l'attribution des logements en lien avec le groupe local SNL et la commune (Emmanuelle Perrellon, maire-adjointe aux Solidarités et Yvan Lubraneski, maire).



← Entretien du cimetière

À la Toussaint, les agents des espaces verts avaient particulièrement "bichonné" le cimetière, parfois **à la main et sans aucun produit phytosanitaire**.

Ce fut remarqué par les familles venant se recueillir. Merci pour l'ensemble de vos messages.



Alphaimmo

La meilleure adresse pour changer la vôtre

ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION LOCATIVE

4 agences

Limours(x2), Saint Rémy lès Chevreuse, Dourdan

Des conseillers
expérimentés et passionnés

30 ans d'activité et de réussite

ESTIMATION GRATUITE

Ouvert du lundi au samedi - 9h30-12h30 et 14h30-19h00 - access-immo91@orange.fr - 01 64 91 71 71

agence-alphaimmo.fr

Conseil municipal du 7 décembre 2020

(extraits*)

• DÉCISION MODIFICATIVE N°1/2020 – BUDGET GÉNÉRAL

Cette décision modificative intervenue en fin d'année, suite à un budget primitif exceptionnellement voté en juillet, a permis de procéder à quelques ajustements, dont on retiendra essentiellement :

- le sas d'entrée de la mairie peut finalement être réalisé.
- les aménagements aux abords de l'Espace Sportif Couvert sont totalement financés.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 – Charges à caractère général - Article 6162 : - 10 000 €

Chapitre 022 – Dépenses imprévues - Article 022 : - 15 000 €

Chapitre 67 - Article 673 : 4 200 € TTC

Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement » : 69 274 €

TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT : 48 474 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 70 – Article 7066 : Redevances et droits des services à caractère social : 8 474 €.

Chapitre 73 « Impôts et taxes » - Article 7381 : 40 000 € (droits de mutation)

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT : 48 474 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération 29 « Acquisition de voirie » - Article 21578 : - 4 200 € TTC

Opération 030 « Matériels de loisirs et de sports » - Article 2188 : 2900 € TTC

Opération 126 « Courts de tennis » - Article 21534 : 18 000 € TTC

Opération 127 « Terrain de sports » - Article 2113 : 8 400 € TTC

Opération 600 « Sécurisation du stade » - Article 2113 : 7 766 € TTC

Opération 10002 « Mairie » : Article 21311 : 33 000 € TTC / Article 2183 : 2000 € TTC / Article 2188 : 1 500 € TTC

Opération 10006 « Paradou » - Article 2188 : 2 300 € TTC

Opération 10007 « Service technique » - Article 2158 : 3 000 € TTC

TOTAL DÉPENSES INSCRITES EN INVESTISSEMENT : 74 666 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Opération ONA

Article 1341 : 5 392 € (DETR 2020 : sas entrée mairie (20% du montant HT)

Article 021 - Virement de la section de fonctionnement : 69 274 €

TOTAL RECETTES INSCRITES EN INVESTISSEMENT : 74 666 €

Adoptée à l'unanimité

• CONVENTION DE PRÊT ET D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DE L'ESPACE SPORTIF COUVERT ENTRE LE TENNIS-CLUB DES MOLIÈRES ET LA COMMUNE

Cette convention justifie l'apport par le Tennis-Club de la subvention de 100 000 € octroyée par la FFT, ainsi que le prêt contracté par le Tennis-Club pour fournir une somme supplémentaire de 50 000 €.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SPORTIF AU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DEFRANCE – AIDE AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ - CRÉATION D'UN TERRAIN DE BASKET-BALL ET DE HANDBALL

Projet de création d'un terrain de basket-ball et de handball dans l'enceinte du stade municipal à proximité immédiate de l'espace sportif couvert, des terrains de football, du skate-park et des courts de tennis.

Ce terrain permettant la pratique du basket-ball et du handball pourrait être utilisé par les élèves de l'école Anne Frank mais aussi en accès libre et par toute personne qui le souhaite. La commune a déjà obtenu pour ce projet une subvention de 50% de l'Agence Nationale du Sport, la subvention régionale pourrait s'élever donc à 30 % du coût hors taxes de ce projet, et le reste à financer (pour la commune) de 20%.

Le coût total estimé de ce projet s'élève à 91 360 € HT avec :

- la création d'une plate-forme et la pose d'une résine synthétique au sol,
- le tracé des terrains de basket-ball et de handball,
- 6 paniers de basket-ball et 2 cages de but de handball,
- une clôture pare-balls.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE – AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA PLACE DE LA BASTILLE

Sollicitation d'une subvention au taux majoré de 80 % du montant HT des travaux. Projet modifié en accord avec les services techniques du conseil départemental de l'Essonne, en tenant compte des remarques des riverains et de l'avis favorable du comité consultatif.

Ainsi, le carrefour de la Bastille serait aménagé comme suit :

- transformation du carrefour giratoire en carrefour à feux tricolores,
- déplacement des passages piétons aux droits des feux tricolores afin de sécuriser la traversée des chaussées,
- mise en place de feux tricolores à récompense pour réduire la vitesse,
- compactage du carrefour pour redonner plus de place aux piétons et leur faciliter les traversées,
- modification de l'arrêt de bus avec la mise en place de dispositifs pour sécuriser les montées et les descentes des usagers des lignes de bus et notamment lors des ramassages scolaires (création d'un emplacement réservé à l'arrêt de bus et implantation de barrières de sécurité),
- mise aux normes du trottoir pour faciliter l'accès aux bus des personnes handicapées,
- installation d'un abribus.

Le coût global du projet s'élèverait ainsi à 132 566,40 € HT.

Le montant maximum des subventions est donc plafonné à 106 000 €.

Adoptée à l'unanimité

*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur lesmolières.fr ou en **mairie**.



K-deau Fleurs



Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

POMPES FUNÈBRES CANO

- . Organisation d'obsèques
- . Crémations
- . Transport de corps vers toutes chambres funéraires
- . Permanence téléphonique 7j/7 – 24h/24
- . Contrats obsèques
- . Marbrerie funéraire

.....

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 – Fax 01 64 91 41 88
Mail : pf@judoviccano.fr

17 Rue Charles De Gaulle
91530 ST CHÉRON
Tél : 01 85 87 20 33 – Fax 01 64 58 87 96
Mail : pf@judoviccano.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141



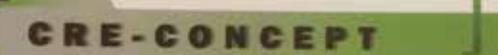
TPC
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE



1968-2018
50 ANS

Assainissement
Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
Tél : 01 69 01 10 44 Mail : tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr



CRE-CONCEPT

Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts

Paysagiste
Bart

7, rue de la janvierie 91470 Les Molières
☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr



SAS CUSTODIO

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
06 84 44 77 69
www.sascustodio.com



Thomas SIMON
06.25.67.20.49

Entretien et réparation de véhicules de toutes marques à domicile
Dépannage de véhicules légers
Enlèvement d'épaves gratuitement avec certificat de destruction
Rachat de tout véhicule dans l'état ou sans contrôle technique



ARCHITECTURE
Déco
ARTS PLASTIQUES

Permis de construire
Maison neuve
Extension
Surélévation
Réaménagement
Rénovation
Décoration
Atelier maquette
Photographie

ATELIER ADAP

☎ 07 68 44 00 36
☎ ATELIER.ADAP@GMAIL.COM

DIPLOMÉ ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010

• TRANSPORT À LA DEMANDE

Mode d'emploi

de 7h
à 19h45

Pour réserver

<https://tad.idfmobilites.fr/vallee-de-chevreuse/>

ou depuis l'appli TàD Île-de-France Mobilités

ou au 09 70 80 96 63



BUS **TàD** **EXCLUSIVEMENT SUR RÉSERVATION**
Vallée de Chevreuse

DU LUNDI AU VENDREDI



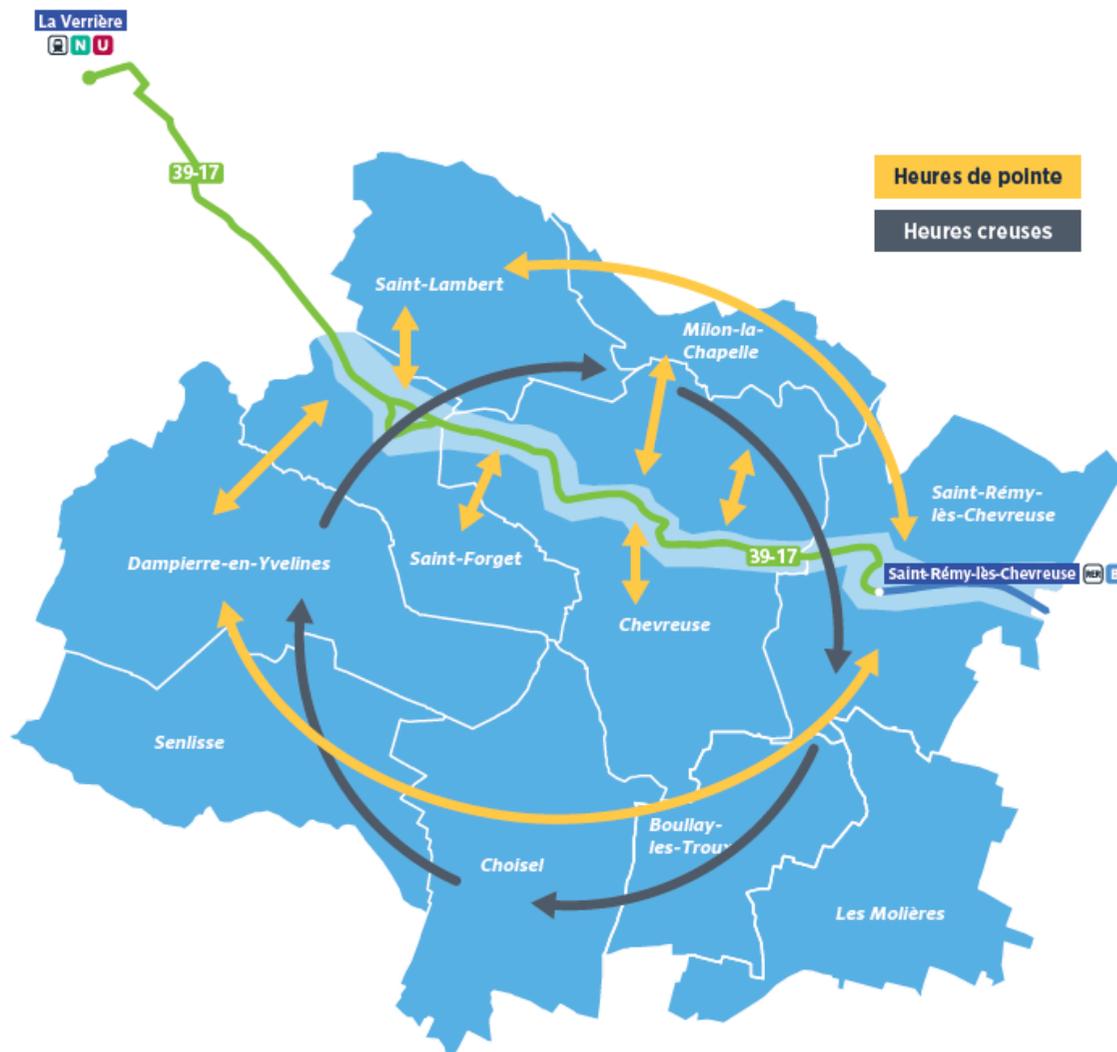
Appli TàD
Île-de-France Mobilités



tad.idfmobilites.fr

09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
De 9h à 18h

Zones desservies par le TàD Vallée de Chevreuse



Heures de pointe

Heures creuses

Heures de pointe du lundi au vendredi

Le matin : 7h00 à 9h30 • Le soir : 16h30 à 19h45

De 7h00 à 9h30

Prise en charge possible à l'arrêt de bus le plus proche de chez moi situé dans les communes de :

- Saint-Lambert-des-Bois
- Milon-la-Chapelle
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Choisel
- Chevreuse
- Saint-Forget
- Dampierre-en-Yves
- Senlisse
- Boullay-les-Troux
- Les Molières

Possibilité de se rendre à

Gare RER
Saint-Rémy-lès-Chevreuse

ou

Gare Transilien
La Verrière
via la ligne 39-17

De 16h30 à 19h45

Prise en charge possible aux points d'arrêt :

Heures creuses du lundi au vendredi

La journée : De 9h30 à 16h30

De 9h30 à 16h30

Prise en charge possible à l'arrêt de bus le plus proche de chez moi situé dans les communes de :

- Saint-Lambert-des-Bois
- Milon-la-Chapelle
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Choisel
- Chevreuse
- Saint-Forget
- Dampierre-en-Yves
- Senlisse
- Boullay-les-Troux
- Les Molières

Possibilité de se rendre à

- Saint-Lambert-des-Bois
- Milon-la-Chapelle
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Choisel
- Chevreuse
- Saint-Forget
- Dampierre-en-Yves
- Senlisse
- Boullay-les-Troux
- Les Molières

De 9h30 à 16h30

Dépose possible à l'arrêt de bus de mon choix situé dans les communes de :

SE DÉPLACER SANS RÉSERVATION AVEC LES LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES

EN HEURES DE POINTE UNIQUEMENT :

Ligne 39-003 39-303 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Rambouillet

Ligne 39-13 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Limours

Ligne 39-27 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Les Essarts-le-Roi

Ligne 39-103 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Cernay-la-Ville

TOUTE LA JOURNÉE :

Ligne 39-17 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ La Verrière

Ligne 39-403 S^t-Rémy-lès-Chevreuse ↔ Chevreuse

À l'occasion des **Journées européennes du patrimoine 2019, Mémoire au Village** (section de *Sports & Loisirs des Molières*) vous avait proposé une visite commentée du cimetière et de ses monuments remarquables.

→ **Au fil des bulletins municipaux, vous retrouvez la transcription des commentaires qui ont été prononcés devant les monuments choisis.**

■ **Dans ce numéro, la sixième halte de ce parcours :**

Sépulture de l'Abbé VORAGE

L'abbé Vorage qui repose ici fut curé des Molières pendant 30 ans, de 1927 à 1957.

C'est un personnage hors du commun auquel les deux guerres qu'il a traversées ont donné l'occasion de manifester son courage, son audace et sa détermination.

La loi de séparation de l'Église et de l'État, en 1905, obligea les ordres religieux à quitter la France. Ainsi, un couvent de Franciscains vint-il s'installer aux Pays-Bas, à Kerkrade, près de Maastricht.

Les parents du jeune Hubert (alors nommé Bertus puis Norbert) étaient cultivateurs près de ce couvent. Des liens se créèrent et finalement, Norbert entra au couvent comme tertiaire franciscain.

Lorsque en 1914, les religieux français furent appelés sous les drapeaux, Norbert souhaita s'engager dans l'armée française. Mais au consulat de France à La Haye, on estima que ce jeune Néerlandais, ressortissant d'un pays neutre frontalier de l'Allemagne car Kerkrade est à la frontière allemande, et de surcroît vêtu de la bure franciscaine, se-

rait bien plus utile à la France comme espion que comme soldat.

Et c'est ainsi qu'il se trouva enrôlé sous le matricule d'agent 37 bis...

La bure franciscaine dont il est revêtu et sur laquelle il appose un brassard de la Croix-Rouge lui fournit une couverture.

Il se lance alors avec intrépidité dans la recherche de renseignements, sillonnant sans relâche les arrières du front allemand en Belgique et en Allemagne pour noter les mouvements de troupes et le moral des hommes.

Il transmet des informations importantes qui justifient l'estime dont il sera entouré après la guerre au sein des services secrets français. À ce jeu, on est vite grillé. Il est condamné à mort en Allemagne et sa tête est mise à prix. Le consulat français à La Haye l'exfiltre vers la France. Norbert est alors placé dans une maison franciscaine en Ille et Vilaine.

En 1917, Norbert quitte l'ordre franciscain et entre au Grand Séminaire de Versailles.

En 1921, il est décoré de la Croix de guerre à Aix-la-Chapelle.

Le 29 juin 1922, Norbert fut ordonné prêtre. Il aurait aimé recevoir en même temps la qualité de Français... La naturalisation lui fut refusée. Le ministre de la Guerre estimait

que sa nationalité d'origine lui rendrait plus faciles les missions dont il pourrait encore être investi.

En 1927, le guerrier repart au combat. Il a été nommé par son évêque curé des Molières et de Boullay, Gometz-la-ville, Gometz-le-Châtel et Saint-Jean-de-Bauregard.

Le pays est déchristianisé. En butte à l'hostilité ou à l'indifférence des habitants, ses prédécesseurs n'ont fait que de brefs passages dans la cure.

Dans son discours d'installation, l'abbé prévient énergiquement ses paroissiens : « on ne part plus. Cette fois-ci vous avez un curé pour longtemps. Je suis curé des Molières et je resterai. ». Il a tenu parole.

Notre source principale d'information sont des mémoires qu'il a écrits mais qui n'ont pas été publiés. Il faut donc faire la part de l'exagération littéraire dans ces textes cependant, l'image qu'il donne de ses ouailles est très sévère ; par exemple : « *Les gens des Molières ne méritent... pas le beau nom de paysans. Ce sont les petits bourgeois de la culture. Ils sont mesquins, soupçonneux, querelleurs. Leurs passions mêmes sont sordides...* »

La situation matérielle est n'est pas meilleure que la situation morale. Dans un sermon, il s'écrie : « *Regardez autour de vous ; oui, regardez votre église, voyez la voûte trouée, le mobilier délabré, les vitraux troués, les statues mutilées...* ».

Il entend mener la reconquête des âmes en même temps que les restaurations matérielles et il s'attaque aux divers chantiers avec énergie et autorité.

Sur décision unilatérale du curé, les transformations vont bon train. Les vieux bancs vermoulus font place à des chaises et des prie-Dieu. Il crée une salle paroissiale.

En juillet 1931, dans une grande liesse populaire, trois nouvelles cloches viennent rejoindre l'ancienne dans le clocher.

Les trois baies du chœur sont rouvertes et les vitraux de Raphaël Lardeur apportent leur lumière à toute l'église. Le curé est souvent obligé de tordre un peu le bras de ses paroissiens pour qu'ils mettent la main au porte monnaie mais il a de nombreuses relations « huppées » parmi lesquelles il trouve de généreux donateurs.

En 1937, suite à la libération de son frère Ernest, incarcéré en Allemagne, la famille Vorage offre un nouvel autel à l'église, en remerciement à Dieu pour cette libération.

Toujours en lien avec les services de renseignement, il s'absente des Molières en coup de vent pour effectuer des missions ponctuelles.

Le 28 mars 1930 il est fait chevalier de la Légion d'honneur au cours d'une cérémonie solennelle aux Molières. Plus tard, en 1946, il sera promu officier.

Après la seconde guerre mondiale, il crée la boulangerie des Molières où il installe Henri Mortier mais avant la création de cette boutique, lors de la crise économique, il fait lui-même du pain qu'il distribue aux plus nécessiteux, à une époque où le pain est encore la base de l'alimentation.

1940, l'abbé assiste, la rage au cœur à la défaite de la France. Il part pour Loudun le 8 juin 1940 avec un groupe de paroissiens et d'amis car il ne faut pas qu'il tombe aux mains des Allemands. Loudun envahie, l'abbé reprend la route. Il se procure des faux papiers au nom d'abbé Desgouttes, né à Pointe-à-Pitre. L'évêque de Clermont-Ferrand le nomme curé d'une paroisse de montagne, dépourvue de titulaire depuis huit ans : Meyderolles.

Lors d'un contact, le colonel Rivet, chef des Services de renseignements lui fait savoir que le SR continue la lutte contre les Allemands et lui confie des documents secrets à conserver...

Il est accompagné d'Henri Mortier, son fidèle compagnon des Molières dont la mère repose également dans cette tombe ; démobilisé, Henri a refusé de le quitter.

L'abbé prend en main la vie pratique de ses paroissiens : il tue des cochons dans sa cave et il fume la cochonaille dans son grenier ; on fabrique du saucisson, du pâté, des rillettes, du savon... Des lettres d'habitants de Meyderolles nous ont raconté toute cette organisation.

L'abbé fournit aussi de l'alimentation aux Services de Renseignement pour lequel il joue le rôle d'agent de liaison.

Le dimanche 4 juillet 1943, la police allemande vient pour arrêter Norbert qui a le temps de fuir mais Henri est arrêté et tabassé. Il sera déporté à Mauthausen.

L'abbé trouve refuge auprès du maquis de St Flour où sa présence, au dire du responsable local, est ressentie comme une charge. Il finit par partir à Londres.

En effet, grâce aux relations importantes dont il dispose, il a obtenu d'être conduit en Angleterre par un moyen



réservé à un nombre très réduit de personnes, un petit avion qui se pose de nuit sur un terrain de fortune et prend des personnalités importantes à son bord.

À son arrivée à Londres, il découvre que l'une des personnes qu'il rencontrait au cours de chasses aux Molières était le chef des services secrets de sa Majesté à Paris. Les services français lui demandent un rapport sur l'opinion en France.

Ayant exprimé dans ce rapport des opinions peu gaullistes, il craint pour sa sécurité. Il obtient de partir à Alger.

L'évêque d'Alger recrute à ce moment des aumôniers pour les français combattant dans les troupes alliées ; Vorage est enrôlé dans la RAF avec le grade de capitaine. Il revient en Angleterre mais, désormais sous l'uniforme anglais, il ne risque plus rien. Il est affecté au 145 Wing en Cornouailles. À cette unité sont incorporées les quatre escadrilles françaises qui portent les noms de Cigogne, Île-de-France, Alsace, Berry. La Cigogne est celle du capitaine Guynemer en 1914 et c'est celle que l'on trouve sur la maison du 5 Grande rue, aux Molières, construite par Vorage.

Le 25 juin, il débarque en France avec son unité dont il suit ensuite les déplacements incessants. L'impossibilité d'avoir un lieu pour célébrer les offices lui donne l'idée de construire une chapelle mobile en fixant un tronçon de la carlingue d'une Dakota sur un camion. Après la victoire, cette chapelle descendra les Champs-Élysées et finira aux Molières, dans un champ, rue de l'Étang.

Le 4 mai 1945, Vorage est en Rhénanie. Il apprend que les alliés sont près de Mauthausen. Il décide d'aller chercher Henri. Il obtient une Jeep. Grâce à son audace et son aplomb habituel, il réussit à pénétrer dans le camp malgré la quarantaine sanitaire, à y retrouver Henri et à le faire sortir.

Il réussit aussi à le ramener progressivement à la santé.

En septembre 1945 il est démobilisé et retrouve son presbytère.

Plus tard, il est décoré de la médaille de la Résistance et de la Croix de guerre 39-45.

En 1957, il est nommé curé de Drancourt, en Seine-et-Oise. Malade, il décède en 1959 aux Molières où il repose désormais.

Jacques Pezot
pour Mémoire au Village

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux




Argentine... Bhoutan... Birmanie... Brésil... Inde... Namibie... Ouzbékistan... Tunisie... Thaïlande... Vietnam

ORGANISATION DE VOYAGES INDIVIDUELS SUR-MESURE AVEC GUIDES FRANKOPHONES
DES IDEES DE CIRCUITS SUR WWW.LESMOLIERESIMMOBILIER.COM
contact@unecertaileideevoyage.com - 4 rue de la Croix Valentin Les Molières 01 60 14 20 75

LES MOLIÈRES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains – Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolieresimmobilier.fr
contact@lesmolieresimmobilier.fr

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62

lechatbotte-restaurant.fr

Ouverture :
- mardi soir
- du mercredi au samedi
 midi et soir
- dimanche midi



L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
DE VOTRE PROPRIÉTÉ

A VOTRE SERVICE
Depuis 1988

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cernay 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31
Voit : 06.85.05.23.31 Email : a.votre.service@orange.fr N° Siret 409 561 719 00017

Prest@venir
Ensemble construisons le Présent
pour assurer Votre Avenir...

Prestations de Services Informatiques pour les Entreprises

José DEVAULT
Gérant

06.14.06.44.68

jose.devault@prestavenir.net

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Lundi au Vendredi
8h-15h et 18h-20h (sauf lundi et mardi)

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi service bar de 9h à 13h
Fermé le Dimanche

diners-concerts, événements sur demande

ARCHI VALO

Conception intérieure
Décoration
Suivi de travaux

Elisabeth Roux
25 La Cocoyetièrre
91470 Les Molières
roux.elisabeth@archivalo.fr
06 63 43 37 86



PESSOA
ELECTRICITE

STÉPHANE PESSOA
06 63 83 79 08
PESSOA.ELECTRICITE@GMAIL.COM

TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE DANS TOUTS LOCAUX
N° SIRET : 5485843000017



Millésime Coiffure

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78



**AIDE SOIGNANTE/AUXILIAIRE DE VIE
INDÉPENDANTE À DOMICILE**

Expérience depuis plus de 20 ans dans les services à la personne

sand.latouche@gmail.com Sandrine
auxiliairedevie.net 06 81 48 54 01



LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com



**ENTRE LA POIRE
ET LE FROMAGE**
épicerie fine

www.entre-poire-et-fromage.fr

Produits locaux
et artisanaux

Épicerie fine • Fruits & Légumes Bio
Fromages à la coupe

De mardi après midi au dimanche matin
De 9h à 13h et de 15h30 à 19h30

Tél. 09 81 78 13 99
11 Grande rue
91470 LES MOLIÈRES

Frais et authentique !





RECETTE POUR 6 PERSONNES

Préparation du velouté :

Éplucher et laver les légumes
Émincer le poireau, la carotte et le potimarron
Suer au beurre très lentement les légumes quelques minutes
Mouiller avec 2 litres d'eau
Saler légèrement, cuire 20 à 30 minutes

Préparation de la garniture :

Tailler le pain aux noix en cubes réguliers d'1cm de côté. Revenir à l'huile d'olive. Une fois doré, réserver sur un papier absorbant
Effeuille le cerfeuil
Couper le chorizo en petits cubes et égoutter les pois-chiches.
Faire revenir à la poêle le chorizo et 100g de pois-chiches quelques instants
Monter 10 cl de crème (comme pour une chantilly)
Pocher 6 œufs mollets dans une eau vinaigrée pendant 3 minutes (seul le blanc doit être coagulé, le jaune doit rester crémeux).
Débarasser dans une eau glacée

Dressage :

Mixer le velouté et vérifier l'assaisonnement
Au centre de l'assiette :
déposer une cuillère à soupe de crème montée,
déposer l'œuf dessus
Verser le velouté chaud autour
Parsemer la garniture : croûtons, chorizo, pois-chiches et cerfeuil
Ajouter une pincée de piment d'Espelette sur l'œuf
Le velouté peut être accompagné de comté râpé.

INGRÉDIENTS :

- 1 potimarron
- 1 poireau
- 1 carotte
- 10 cl de crème liquide entière
- 80 g de beurre
- 6 œufs extra frais
- 50 g de chorizo
- 1 petite boîte de pois-chiches
- 15 tranches de pain aux noix
- cerfeuil
- piment d'Espelette
- huile d'olive



Petit bonus supplémentaire de la part de Vincent dans ce numéro, avec un petit poème de sa composition...



Poème du petit commerçant

Le petit commerçant se lève dès l'aurore
Il est là le jour et souvent tard encore
Et quand le soir enfin il ferme sa boutique
Il sera pour certains un sujet de critiques

Et pourtant sa journée n'est pas encore finie
Et lui faut tout ranger et calculer les prix
Préparer ses achats et garnir ses comptoirs
Demain Thibault recommence et il faut tout prévoir

Certes il a moins le choix que les grands magasins
Mais il peut conseiller, il connaît vos besoins
Il s'intéresse à vous, écoute vos histoires
Et quand on est pressé, c'est lui que l'on va voir

C'est chez lui qu'on demande à mettre une affiche
Chez lui on peut parler avec son voisinage
Le nouvel arrivant se sent un peu moins seul
Quand de son épicerie il a franchi le seuil

On dit qu'il est plus cher que les grandes surfaces
Mais du matin au soir c'est lui qui est sur place

À trop vouloir courir pour avoir un bas prix
Un jour les villageois à leur jeu seront pris
Les commerçants alors auront plié bagage
Et boutique fermée, c'est la mort du village

Vincent

HUGO LBS

LOCATION BENNES

gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr

25, rue de Boullay 91470 Les Molières



Les sociétés de secours mutuel ont des origines très anciennes. Ce sont des organisations qui pratiquent l'entraide entre les adhérents et ont pour vocation de les aider matériellement en cas de maladie, d'infirmité ou de décès.

En France, elles sont apparues au XVIII^e siècle où elles ont succédé aux corporations.

Ce terme de secours mutuel utilisé pour la première fois par les ouvriers charpentiers de Paris est proscrit par la loi Le Chapelier (Juin 1791) qui interdisait toute association ou coalition entre citoyens de même profession.

Au lendemain de la Révolution, les sociétés de secours mutuel sont autorisées à fonctionner de nouveau et prennent le nom du Saint sous le patronage duquel elles s'étaient placées.

À partir des années 1830, le terme « société de secours mutuel » tend à s'imposer malgré la concurrence du compagnonnage. » L'initiative d'une reconnaissance institutionnelle durable de ces sociétés on la doit à Louis-Napoléon Bonaparte qui, trois mois après le coup d'État, publie le 26 mars 1852 le décret qui institue officiellement les sociétés de secours mutuel.

C'est en 1934 qu'une société de secours mutuel, sous le patronage de Saint-Félix et Saint-Jean, est établie pour les communes des Molières et de Boullay-Les-Troux, une bannière de couleur noire symbolise cette société, bannière datant de 1879.

Nous n'avons trouvé aucun document relatant la naissance de cette bannière.

Peut-être qu'avant la création de la société de secours mutuel, existait-il une structure associative antérieure. Ce ne sont que des suppositions.

Le siège social de la société est situé aux Molières. Elle a pour mission, d'abord de donner une partie des soins du médecin et une partie des médicaments aux sociétaires malades ou blessés, de leur payer une indemnité pendant toute la durée de leur maladie et enfin de pourvoir à leurs funérailles.

BANNIÈRE DE LA SOCIÉTÉ
DE SECOURS MUTUEL
DE SAINT-FÉLIX-ET-DE-SAINT-JEAN
1879
Velours brodé 91181003



Saint Félix est un patron secondaire des Molières et saint Jean est celui de Boullay-lès-Troux, les deux communes s'étant associées pour fonder la Société de secours mutuel. La ruche entourée d'abeilles, brodée au fil d'or, est le symbole des sociétés de secours mutuel, et la devise « Aidons-nous » est celle de ces organismes d'entraide.

La société se compose de membres participants ou sociétaires et de membres honoraires.

Les sociétaires participent aux avantages de l'association, les membres honoraires dont le nombre est illimité, sont ceux qui par leur souscription ou dons divers, contribuent à la prospérité de la société, ils ne partagent pas ses avantages.

Le secrétaire nomme des visiteurs parmi les membres participants, ils sont au nombre de trois et remplissent leur fonction pendant un trimestre à tour de rôle.

Ils sont chargés de se rendre au domicile du malade dans les 24 heures pour faire venir un médecin s'il n'est pas encore venu.



Yvan Lubraneski, maire des Molières, et Alain Vigot, alors maire de Boullay-les-Troux, en 2015.

Les visiteurs doivent se rendre 2 fois par semaine chez le malade, veiller à ce qu'il reçoive régulièrement les soins du médecin, porter l'indemnité qu'il leur est due.

Chaque sociétaire est libre de choisir son médecin. Il paiera la totalité de la visite et sera remboursé de la moitié sur présentation de sa feuille de consultation.

Le Conseil d'Administration doit désigner les pharmaciens chargés de fournir les médicaments.

Les trois-quarts de ces médicaments seront payés par la

société, le reste est à la charge du malade.

La société pourvoit aux frais funéraires lors du décès de l'un de ses membres. Elle verse à la famille une somme de 600 Francs (cela est mentionné en 1934 dans les statuts de l'association).

Pour la cérémonie, tous les sociétaires sont convoqués, membres actifs et membres honoraires. Le corps sera porté par les sociétaires, à la levée du corps, la bannière suit immédiatement la famille, suivie par le bureau de l'association.

En ce qui concerne les finances de l'association, le fonds social se compose des cotisations des sociétaires, des versements des membres honoraires, des subventions accordées (État, département, commune), des dons et legs de particuliers, des intérêts des fonds placés.

Quelle fut la durée de cette société de secours mutuel des Molières et de Boullay-Les-Troux ; difficile d'y répondre ? Après consultation du registre où sont répertoriés les comptes-rendus des Assemblées Générales, la dernière réunion s'est tenue le 21 juillet 1963.

Pierre PRUNETA

Pour « Mémoire au Village »

7 a poser
cuisines

Mr BOUREL Emmanuel
Port : 06 27 42 32 26

18 Rue de la Butte
91470 Les Molières
Tél : 01 69 28 03 32
7aposer@orange.fr

M. FERREIRA à votre service
Tous travaux de
Jardinage et Bricolage

01 60 12 93 89
06 03 22 97 82
possibilité paiement
chèque emploi service

**BOULANGERIE
PÂTISSERIE**



du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

ComRéa

L'agence de communication **réactive**

- Création sites web
- Brochures, flyers, grands formats
- Organisation d'événements

0686279986 contact@comrea.net

➔ Ramassage des sapins de Noël : le bon geste pour l'environnement c'est... d'attendre le 5 mars !

Un article préparé par Morgane Belin sur notre site web faisait dernièrement le point sur les types de sapins que l'on se procure ou que l'on fabrique pour Noël.

Pour celles et ceux qui ont opté pour un sapin naturel, conservez-le dans votre jardin et **sortez-le dès le 1er ramassage des déchets verts le vendredi 5 mars** (sans sac, ni autres éléments, seulement le végétal).



➔ Collecte alimentaire 2020 : merci !

Le **Carrefour des Solidarités**, épicerie sociale à Limours, a le plaisir de vous annoncer que le montant de la collecte 2020, auprès de 5 magasins, a rapporté 12 tonnes de marchandises.

Remerciements à tous les bénévoles, leurs familles et amis, les enfants de la paroisse, les bénévoles de SNL et St Vincent de Paul, l'agence immobilière de Marcoussis l@d, le CCAS de Bruyères le Châtel et les bénévoles de la banque alimentaire.

Vous pouvez être informés en consultant leur site web www.carrefourdesolidarites91.org

➔ Colis de Noël des Aînés

Les colis de Noël envoyés à tous les Aînés, faute de repas festif pris en commun, a été particulièrement apprécié cette année de par la richesse de ses **saveurs**, le **livret de jeux et recettes préparé par le Conseil Municipal des Enfants**, et aussi le **savon** de la marque **Pachamamaï**, entreprise des Molières engagée dans le développement durable, détentrice de recettes et savoir-faire reconnus à travers le monde.



➔ Nouveau : à partir du 4 janvier, un ostéopathe aux Molières

Les consultations sont ouvertes les lundis après-midis et jeudis après-midis pour commencer et les patients seront reçus au sein du cabinet de Mme Ariane Simonnet, kinésithérapeute, situé au **16 ter Rue de Boullay**.

M. MAURY est ostéopathe et formateur en ostéopathie depuis 2008. Les différentes formations suivies lui permettent de prendre en charge tous types de patients du nourrisson aux séniors, les femmes enceintes, les sportifs ou les musiciens.

06 18 02 60 99 | sylvain.maury@yahoo.fr

➔ Comité consultatif "Citoyens solidaires"

Ce comité consultatif sous la responsabilité d'**Emmanuelle Perrellon**, maire-adjointe aux Solidarités, s'est déjà réuni 4 fois depuis les élections municipales de Mars 2020. Il a permis de relancer l'initiative bénévole d'Ariane Tranchard, avec son aide, pour maintenir un **groupe d'échanges par messagerie web**. François Jakob et Charles Platel ont mis en place ce nouveau média opérationnel.

Le comité prépare également un **forum métiers** pour les jeunes, qui aura vraisemblablement lieu le **samedi 3 avril**. Enfin, un rendez-vous régulier et nouveau vous est proposé, le **café du samedi**.

Le but est de mettre en place un réseau d'entraide citoyenne fonctionnant au niveau de notre village. On y trouvera un soutien pour vous faciliter l'accès à des informations très variées sur le logement, l'emploi, l'informatique, les aides pour les économies d'énergie ou l'adaptation de l'habitat, la santé et peut-être concernant d'autres domaines. Ce soutien sera complété par l'intervention d'habitants bénévoles, ponctuelle ou plus permanente sur les mêmes domaines ou d'autres répondant à vos besoins : covoiturage, échange de menus services entre voisins, aide aux devoirs, petits travaux faciles non traités par les professionnels, etc.

Pour cette première rencontre, venez sur place avec vos demandes et vos interrogations. Vous pourrez aussi proposer votre contribution ou suggérer certains services existants ou à créer. Pour faciliter la préparation, vous pouvez prendre de l'avance en écrivant à contact@lesmolières.fr ou en déposant vos messages à la Mairie.

➔ La première rencontre aura lieu le **samedi 23 janvier*** de **10h à 12h** à la salle de **l'Agora** de l'Espace Culturel & Associatif (voir l'affiche au dos du bulletin municipal).

* La date sera éventuellement modifiée si les conditions sanitaires l'imposent.

➔ Comité consultatif "Aménagement et préservation de l'Environnement"

Le Comité s'est réuni le 12 décembre 2020 sur place au **Carrefour de la Bastille**, afin d'être informé des préconisations des services du Département de l'Essonne en faveur d'un carrefour à feux avec abribus (voir p. 12).

Les participants se sont ensuite rendus au **centre équestre** en bordure d'un **chemin communal** dont l'emprise est devenue complexe au fil du temps et des aménagements de part et d'autre. Sur la base des remarques des participants, l'équipe municipale va travailler sur un projet permettant la réhabilitation de ce passage et la sécurisation du centre équestre, de jour comme de nuit.

➔ Comité consultatif "Alimentation & Consommation responsable"

Lors de la réunion du 21/11/2020, des petits groupes ont été formés, que vous pouvez rejoindre à tout moment (nous écrire à contact@lesmolières.fr) :

- Et si l'on créait une recyclerie aux Molières ?
- Ateliers "et si on le faisait soi-même ?"
- Favoriser la biodiversité aux Molières
- Alimentation locale et anti-gaspi
- Les amis du potager

À noter dès maintenant, rendez-vous pour échanger graines et semences lors d'un **"Café Grainothèque"** à **l'Agora**, Espace Culturel & Associatif, le **samedi 6 février à 10h**.

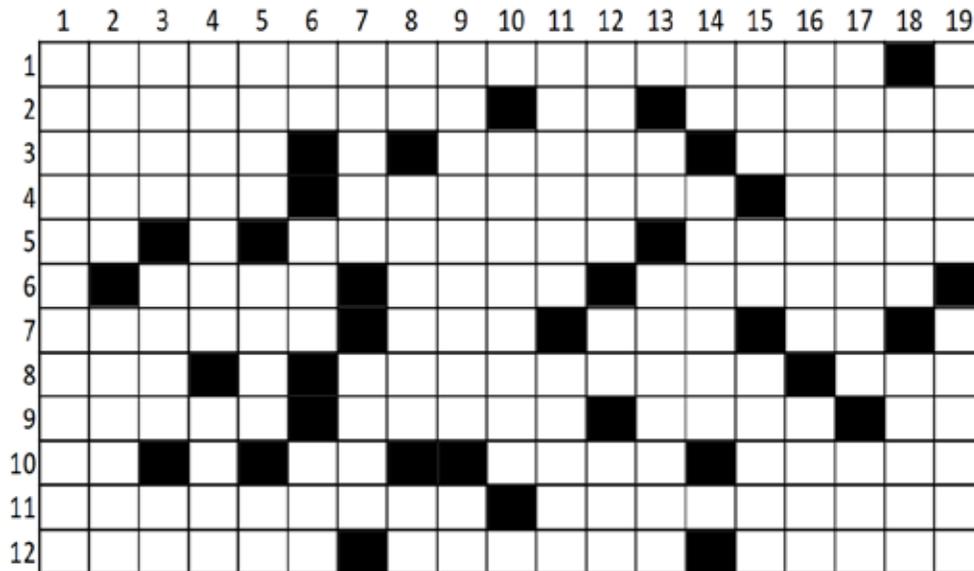


HORIZONTALEMENT :

1. Compétitions internationales (en 3 mots)
2. Sansonnet – Fleuve en tête de l'alphabet – Convie
3. Se distingue de l'ivraie quand il est bon – RER intramuros – Espace vert
4. Recul – Auxiliaires des écrivains – Vedette
5. Le meilleur – Passent par la machine-outil – Gardienne d'équidés
6. Prénom – Pour les transports scolaires – Entre Espagne et France
7. Incertitudes – Béquille de la quille – En principe il y fait bon – Sur scène au Japon
8. Espace vert – Plante aromatique – Banco manqué
9. Faciles – Plante aromatique – Assaini – Cours d'eau
10. Note – Infinitif – De gauche à droite : non reconnue – Monte au nez
11. S'intègrent difficilement à la société – Font bonne impression
12. Couverte de rayures – Certains survolent les Marnières – Ennuï de circulation

VERTICALEMENT :

1. Le nombre croissant de camions traversant le village résulte-t-il de ce projet ? (en 3 mots)
2. Âmes – À l'est
3. Opéra populaire – Parcourues – Dieu renversé
4. Sent bon les vacances – En tête... mais à l'envers
5. Peintre Suisse – Sur la rose des vents – Au cœur de Caen
6. Article – Article – Essence tropicale
7. Vin blanc d'Espagne – De bas en haut : housse
8. Queue de boa – Sentence populaire – Petit cube renversé
9. Appareil d'éclairage – Service de renseignement
10. Jusqu'à l'infini
11. Dressées – Politicien Irlandais
12. Edités – Indication pour établissement hôteliers – Lettre d'idiote
13. Qualifie le silence – Ils sont dévoués
14. Degré d'intelligence... - Poisson d'eau douce
15. Unité italienne – Notre Dame – Rideau à l'envers
16. En cette période de crise sanitaire, nous en avons besoin – Décision royale
17. Ville du 04 – Prénom féminin
18. Couvre « Grand chef » - Osées
19. Anneaux de cordage en venant d'en bas - Compétition



Solutions du n°145

Horizontalement :

1. Lea – Roi – Chênes – Isar
2. Orageuse – Otaries – Na
3. Tu – Vivacité – Oasiens
4. Épi – Traumatismes – UE
5. ETC – EEC – MN – Ni – Alu
6. Giter – EA – Idolâtres

Verticalement :

1. Lot et Garonne

7. Avènements – Uni – Ot
8. RER – Secouées – Natifs
9. Oser – Conrad – Ce
10. Semence – Auricule
11. Na – Non – Essentielles
12. Encodeur – Erseau – Est

2. Éruptives – An
3. Aa – Ictères
4. GV – En – Reno
5. Réitère – Mod
6. Ouvre – Mercène
7. Isaac – Econ
8. Écu – Énoncer
9. Immatures
10. Hotan – SEA – Se

11. Etet – Ed – ER
12. Na – Indus – Ans
13. Érosion – Mute
14. Siam – Lin – Ria
15. Esela – Adieu
16. Isis – Tô – Ce
17. Articule
18. Annule – Fêlés
19. Raseuse – Est

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières **01 60 12 07 99** contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr
Nouveaux horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Mercredi et samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17 **POMPIERS 18** **SAMU 15**

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY
 5 boulevard Dubreuil-Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
 La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : ANAÏS ORIZET 06 60 83 28 44 SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88
 SYLVIE DOMINGOS 06 65 42 14 16

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60
 Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères 91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr / du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Sylvain MAURY
OSTEOPATHE D.O.
sylvain.maury@yahoo.fr
16 Ter Rue de Boullay 06 18 02 60 99

Suzan B. Vigne | Naturopathe

sur rendez-vous
 06 81 18 49 94
contact@sbnat.fr www.sbnat.fr

Hélène Yahia
 Relaxologue - Réflexologue
 Plantaire, Palmaire, Faciale & Crânienne
 Prévention / Gestion du stress - Bien-être
 Sur rdv au 06.70.70.18.95 à Les Molières (91470)

beatrice lavirotte
 PSYCHOLOGUE
 Enfants - Adolescents
 Adultes
 14, place de la Mairie
 91470 Les Molières
beatrice.lavirotte@sfr.fr
 01 60 12 04 28
 06 33 01 13 56

RONDET Aude
 Pédicure Podologue D.E.

 16 Ter rue de Boullay les Troux
 91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com
 Doctolib.fr **01 60 12 98 91**

Ariane SIMONNET
 Masseur-kinésithérapeute D.E.
 16 ter, rue de Boullay les Troux
 91470 Les Molières
 Port : 07 81 85 64 09
 Fixe : 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@gmail.com



REJOIGNEZ...

Le café du samedi

Samedi 23 janvier 2021

10h à 12h à L'Agora

Espace Culturel & Associatif

QUELS QUE SOIENT
LES RENSEIGNEMENTS
DONT VOUS AVEZ
BESOIN, VENEZ
RETROUVER LE
COMITÉ CITOYENS
SOLIDAIRES.

ENSEMBLE, NOUS
SOMMES PLUS
FORTS POUR
TROUVER
LA SOLUTION !

